



CAHIER DES CHARGES

Finales de Coupes et Trophée Sarthe

CANDIDATURE POUR LE JEUDI 14 DECEMBRE 2022

INFORMATIONS GROUPEMENT SPORTIF

Nom du groupement sportif	
Nom et prénom de la personne remplissant ce document	
Numéro de portable	
Courriel	

Manifestations 2022/2023

Manifestations	Dates	Oui	Non
Finales Coupes / Trophée Sarthe – Jeunes et Séniors	27 et 28 mai 2023		

N'hésitez pas à questionner le Comité Basket Sarthe si vous avez des interrogations

Candidature à retourner à secretariat@basketsarthe.org.

Généralités

L'organisation d'une manifestation Départementale constitue un événement publicitaire pour l'organisateur et un événement promotionnel pour la ville.

C'est dans le but d'assurer une organisation de qualité, à la mesure de cet événement que l'organisateur, candidat à la réalisation matérielle de cette manifestation, doit s'engager à assumer les charges décrites dans ce cahier des charges.

1 – DISPOSITIONS MATÉRIELLES

Le Club organisateur doit disposer, sans partage, de la salle et de ses dépendances durant la période couvrant la ou les journée(s) complète(s) de la manifestation.

1.1 - Structures

Le nombre de vestiaires doit être au minimum de deux s'il y a deux équipes en présence.

À ceci doit s'ajouter un nombre suffisant de vestiaires fermant à clé, avec douches, tables et sièges pour les arbitres des rencontres.

1.2 - Équipements

La salle retenue pour les rencontres devra être équipée d'un appareillage électronique correspondant à la réglementation en vigueur.

Les panneaux, cercles et filets seront réglementaires.

Le Club organisateur devra tenir à la disposition du Comité le compte rendu de la visite légale de sécurité effectuée par les autorités compétentes.

1.3 - Sonorisation

La sonorisation sera assurée par le Club organisateur.

1.4 - Presse

Une table devra être mise à disposition. Accès au courant électrique (rallonge). Prévoir une petite bouteille d'eau par journaliste

1.5 - Essuyeurs de terrain

Pour chaque rencontre, le Club organisateur devra fournir une personne chargée de ramasser les ballons et essuyer la transpiration sur le sol à l'aide d'un matériel adéquat.

1.6 - Ballons

Le Club organisateur devra fournir aux équipes les ballons nécessaires à la période d'échauffement, ainsi que le ballon de match. Une désinfection sera utile entre chaque match (suivant protocole en vigueur au moment de la manifestation).

1.7 - Bouteilles ou point d'eau

Le Club organisateur fournira un point d'eau potable aux équipes afin de pouvoir remplir les gourdes ou autre récipients individuels avant, pendant et après match.

1.8 – Matériel Covid

Le Club organisateur devra fournir et mettre à disposition tout le matériel utile au respect du protocole Covid et du contrôle du passe sanitaire (si directives gouvernementales en vigueur).

2 - ACCUEIL DES ÉQUIPES ET DES SPECTATEURS

2.1 - Vestiaires

Un vestiaire personnel sera mis à la disposition de chaque équipe pour la rencontre.

2.2 - Buvette

Le club organisateur à la possibilité de mettre en place une buvette dont il pourra récupérer les bénéfices.

Pour les finales de coupes : prévoir un goûter/collation avec boissons pour les officiels (sous forme de coupon). Listes et nombre d'officiels fournis par le comité en amont.

Les boissons devront être servies dans des verres recyclables fournis par le Comité Basket Sarthe. Un système de consignes à 1 euro sera appliqué pour chaque consommateur. Le Comité facturera au Club organisateur les gobelets non restitués.

2.3 – Protocole Covid :

Le club organisateur aura à sa charge, la mise en place d'un contrôle du passe Sanitaire ainsi que le protocole Covid en vigueur au moment de la manifestation. Il devra nommer le référent Covid.

3 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les Frais d'arbitrage et officiels de table de marque seront pris en charge par le Comité départemental (seulement pour les arbitres et OTM désigné(e)s par le CD72).

4 - PRESSE

Le club organisateur prendra contact auprès de la presse locale afin de promouvoir la manifestation.

5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Les détails d'application du cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation entre les représentants du comité et ceux de l'organisateur.

Finales Coupe/Trophée Sarthe Jeunes et Séniors

Date manifestation	<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 27 mai et Dimanche 28 mai 2023
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> • Les finales se jouent match après match sur un week-end
Besoins matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Sonorisation complète (présentation des équipes, annonces, animations). • Table/emplacement pour speaker • 2 Tables/chaises pour les représentants du comité • 2 Tables/chaises pour les observateurs CDO • Table/chaises pour la presse • Vestiaires arbitres
Organisation à la charge du club	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole Covid, contrôle Pass sanitaire (si besoin) • Buvette • Accueil des équipes, gestion des vestiaires • Accueil des officiels • Speaker et animation (en concertation avec le comité)
Frais pris en charge par le Comité	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'officiels • Frais de restauration des officiels et représentants comité (coupons)
Frais à la charge du Club organisateur	<ul style="list-style-type: none"> •
Bénéfices de la buvette	<ul style="list-style-type: none"> • Entièrement pour le club
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • La sono devra être impérativement de bonne qualité avec un son audible pour l'ensemble des personnes présentes dans la salle.